



## - AVIS D'ATTRIBUTION -

### 1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération

M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président

Place de l'Hôtel de Ville

CS 50199

68305 Saint-Louis Cedex

Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85

E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

### 2. Objet du marché :

#### Intitulé :

Entretien des ouvrages d'eaux usées et pluviales sur le territoire de 34 communes de SAINT-LOUIS Agglomération - 2026 à 2029

#### Type de marché :

Accords-cadres de services

#### Classification CPV :

| Code CPV principal | Libellé du code CPV principal                  |
|--------------------|--|
| 90640000 - 5       | Services de nettoyage et de vidange des égouts |
| 90470000-2         | Service de curage des égouts                   |

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

#### Durée du marché - exécution des prestations :

Pour chaque lot, l'accord-cadre est conclu pour une période d'exécution courant à compter du 1er janvier 2026 ou de sa date de notification si ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2026.

Par la suite, il pourra être reconduit par trois fois par tacite reconduction pour une période d'exécution d'un an à chaque fois. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. Si l'entité adjudicatrice décide de ne pas reconduire le marché, elle en informe le titulaire de l'accord-cadre 3 mois au moins avant la fin de chaque période d'exécution. La non-reconduction de l'accord-cadre n'ouvre pas droit à indemnités.



**Type de procédure :**

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

| Rang | Critère de jugement des offres | Pondération |
|------|--------------------------------|-------------|
| 1    | Valeur technique de l'offre    | 50 %        |
| 2    | Prix                           | 40 %        |
| 3    | Délai d'intervention           | 10 %        |

**Publications antérieures concernant le même marché :**

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n°25-115210 du 17/10/2025

-Au JOUE du 17/10/2025 sous le n°200/2025

**3. Attribution du marché :**

**Lot n°1 : Direction de l'Assainissement et de l'Eau (Secteur Sierentz) et Direction du Patrimoine et des Infrastructures de Saint-Louis Agglomération**

**Date d'attribution du marché :** Mardi 30 décembre 2025

**Titulaire du marché :**

KUENEMANN / JMK SARL  
195 Rue du Général de Gaulle  
68440 HABSHEIM

**Montant des prestations :**

Pour un montant total simulé de 170 182,40 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière entretien préventif » du document financier propre au lot n°01.

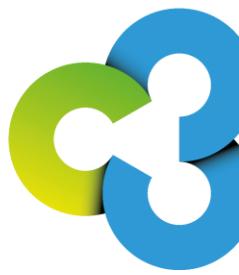
Pour un montant total simulé de 526,32 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière interventions curatives » du document financier propre au lot n°01.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

| Montant minimum annuel | Montant maximum annuel |
|------------------------|------------------------|
| 70 000 € HT            | 250 000 € HT           |

**Lot n°2 : Direction de l'Assainissement et de l'Eau (Secteur Hagenthal-le-Bas) de Saint-Louis Agglomération**

**Date d'attribution du marché :** Mardi 30 décembre 2025



**Titulaire du marché :**

ATIC SA  
Rue pasteur Prolongée  
68740 WITTENHEIM

**Montant des prestations :**

Pour un montant total simulé de 144 239,70 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière entretien préventif » du document financier propre au lot n°02.

Pour un montant total simulé de 724,00 € HT, tel qu'il ressort de l'onglet « Simulation Financière interventions curatives » du document financier propre au lot n°02.

Les bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

| <b>Montant minimum annuel</b> | <b>Montant maximum annuel</b> |
|-------------------------------|-------------------------------|
| 70 000 € HT                   | 250 000 € HT                  |

**4. Renseignements complémentaires :**

**Autres informations**

Date de signature des marchés (Lots 1 et 2) : Lundi 29 décembre 2025

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

**5. Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

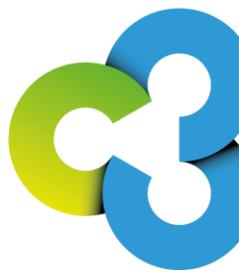
Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy Cedex



Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**Date d'envoi du présent avis : Jeudi 8 janvier 2026**

